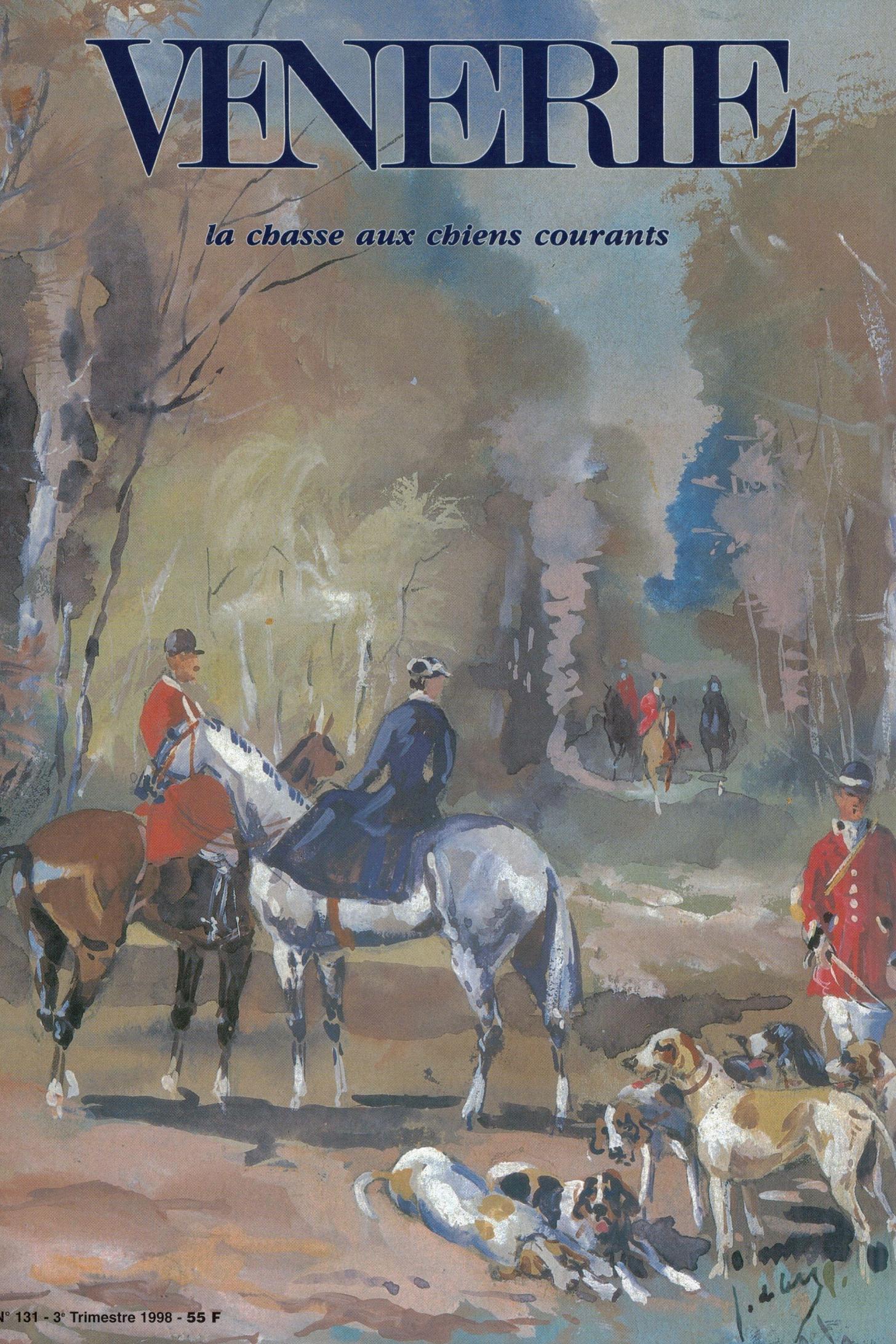


# VENÉRIE

*la chasse aux chiens courants*





## VÉNERIE D'AUJOURD'HUI

# Propos sur le terré du lapin

*Marc Legendre*

Dans son numéro du 1<sup>er</sup> trimestre 1991, la revue *Vénérie* avait publié un article traitant modestement de la vénerie du lapin et de l'Equipage (Le Rallye Tout Seul) qui la pratiquait dans notre région : la Brenne. Si j'en crois les appels téléphoniques et le courrier reçus à cette époque, cette chronique semble avoir suscité la création de quelques équipages et je m'en réjouis.

**A**utrefois confidentiel, l'exercice de cette petite vénerie est représenté actuellement par une bonne trentaine d'équipages. La jolie fanfare qui l'honore : « le lapin » lui vaut d'être sonnée souvent en concours. Reprise joyeusement lors de nos curées, elle lui confère aujourd'hui ses lettres de noblesse.

Subsistait un motif d'insatisfaction : sonnée cependant pour le renard, une fanfare était inexistante pour notre lapin : je veux parler du terré.

Pour remédier à cet oubli, je fis appel aux talents de mon frère. Je décidai de réserver la surprise de la première audition lors d'une journée d'exception. Je retins tout naturellement le 16 novembre, date de notre Saint-Hubert.

Je communique ici son écriture à l'intention de tous les veneurs de lapin... et aux autres.

Cette fanfare, nouvellement homologuée, sera publiée dans le recueil de la F.I.T.F.



Photos : S. Levoye



## Le Terre du Lapin



Xavier Legendre, Novembre 1997



Aujourd'hui, le Rallye Tout Seul chasse essentiellement sur invitation. Il est reçu gracieusement sur plus d'une vingtaine de territoires dans diverses régions : Brenne, Touraine, Brie, Poitou, Morvan, Bourbonnais. Ce nomadisme lui donne la possibilité de découvrir des environnements très contrastés, spécialité qui impose aux veneurs et aux chiens l'adaptation à ces différents milieux.

Les propos qui suivent n'ont aucune prétention scientifique. Ils émanent simplement de constatations sur le terrain et d'expériences de chasses vécues depuis bientôt quinze ans.

\*  
\* \*

### • Le terrier : refuge... ou tombeau ?

Simple abri contre les intempéries : vent, pluie, chaleur, il fait également office de régulateur : température, hygrométrie. Il est en outre le refuge rêvé vers lequel notre lapin se rue lors d'une présence ou d'un bruit suspects. Il saura discerner le vol menaçant d'un rapace du passage anodin d'un quelconque oiseau. Le déclenchement de l'alerte s'accompagne du bruit sourd caractéristique que l'animal émet en frappant le sol de ses pattes arrière.

Cependant ce même terrier peut se révéler le vecteur idéal pour la propagation des maladies et des parasites. En son fort, il devient à l'occa-



Photo : S. Levoye

Sur le seuil d'un refuge rêvé.

sion le lieu privilégié où le putois exerce ses talents et à la sortie de ses bouches, un affût de choix pour le chat ou la belette.

D'un abri confortable, il peut devenir inhospitalier s'il est inondé ou si la condensation intérieure se fait trop importante – à noter que ces divers aspects sont à prendre en considération lors de l'élaboration éventuelle de garennes artificielles –. En attendant des jours meilleurs, notre habitant préférera le délaisser pour vivre à l'extérieur.

En résumé, l'existence de terriers n'est pas forcément un élément de protection indispensable à la survie du lapin de garenne. Certains territoires en sont dépourvus : la population trouve alors d'autres expédients pour pallier la déficience du biotope.

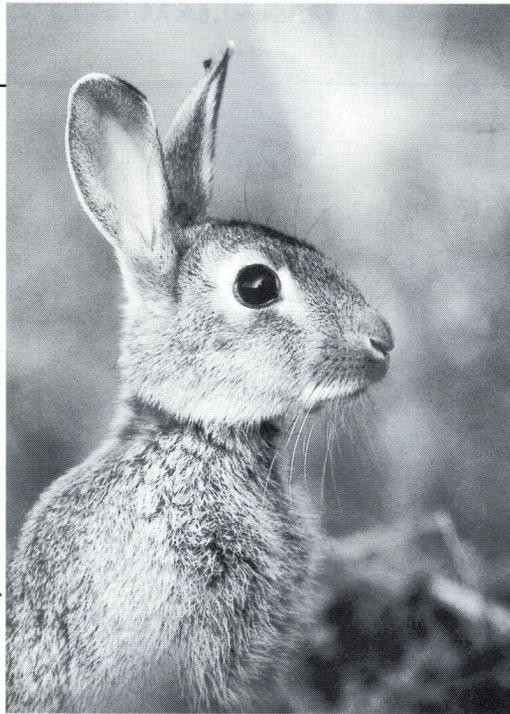


Photo : S. Levoye

*Maître Jeannot.*

---

### ● *Territoires dépourvus de terriers*

---

Généralement, avec une population de faible densité, ils sont le fait de

sols durs, sur lesquels les lapins sont dans l'impossibilité de creuser (terre trop compacte, argileuse ou rocailleuse). Cette carence en trous doit être compensée par une végétation suffisamment dense et abondante créant ainsi refuge et camouflage efficaces. Il s'agit souvent de bruyères épaisses et drues, protection pouvant même abriter d'éventuelles mises bas. Sur des terroirs encore moins propices, des lapines peuvent élever leur progéniture à l'intérieur de souches, voire même dans les prés sous des bottes de foin au ressui. Au

sevrage, ces lapereaux seront singulièrement exposés aux impondérables de la nature.

Ces lieux privés de terriers imposent à leurs occupants d'avoir recours dans leur fuite à d'autres ressources et à tirer une meilleure utilisation du terrain. L'équipage a constaté que ces territoires fournissent, pour la chasse, des animaux d'une résistance peu ordinaire capables de soutenir un train vif sur de grandes étendues. Il est probable que, menés par la meute, ces lapins, plus exposés que leurs congénères fréquentant les « demeures souterraines », mettront à leur profit l'expérience acquise à se jouer différemment de la dent et du bec de leurs prédateurs.

---

### ● *Les rabouillères*

---

Les femelles dominantes s'attribuent les garennes principales mieux protégées pour y disposer leurs lapereaux. A l'écart de ces garennes, les rabouillères sont le do-



Photo courtoisie O.N.C. - J.-M. Boutin

*Pas de demeure souterraine.*



*Rabouillère ouverte.*

maine des femelles exclues. D'une élaboration succincte, sensibles aux excès d'eau, souvent exposées aux prédateurs, ces rabouillères sont un lieu de mise-bas dont le fond de l'unique galerie est tapissé de végétaux et de poils d'abdomen de la lapine. Par la suite, cette « maternité » temporaire peut changer de fonction et devenir le point de départ d'un habitat plus élaboré. Garenne ou rabouillère, la femelle s'y rend environ deux fois par jour pour allaiter ses petits et en rebouche minutieusement les entrées.

## ● *Les territoires avec terriers*

Ils sont évidemment les plus répandus. Très schématiquement, ils peu-

vent se présenter sous deux aspects :

- les uns, dont les garennes principales, associent en leur périphérie des trous isolés,
- les autres, dont la distribution des gueules est éparse. Toutefois, je garderai une certaine réserve quant à ces derniers, leurs habitants pouvant être à l'origine des exclus d'une garenne importante lointaine ou ignorée.

Mais quelle que soit la répartition des garennes, il est impératif, au matin de la chasse, de boucher tous les trous connus. C'est à la pelle que les orifices seront chargés copieusement de terre. Cette intervention ne portera aucun préjudice aux lapins laissés à l'intérieur.

Ceux-ci entreprendront la remise en état de leur havre dès la tombée de la nuit. Pour cette opération, exclure l'utilisation de journaux qui, oubliés, peuvent jouer le rôle de répulsif (sans doute l'encre d'impression) et sont loin d'être esthétiques dans un milieu naturel.

Les garennes principales étant les plus aisées à découvrir, on leur réservera une attention toute particulière de façon à ne faire aucun oubli, notamment au niveau des « cheminées » dont la cavité est souvent dissimulée par la végétation.

Au-delà de l'aspect fastidieux, mais obligatoire, cette démarche permettra d'avoir une vision du terrain et de ses occupants en tous genres : le nombre de gueules et leur fréquentation, les grattis, les touffes de poils, les crottes sont autant d'éléments d'appréciation : estimation de la population, activité sexuelle, décanonnement, etc.

Sur un territoire parfaitement maîtrisé, en dépit de tous nos soins, il reste fréquemment des trous oubliés, notamment dans les endroits peu accessibles où il est difficile de les déceler. Il s'agit souvent de trous isolés : leur configuration type est à trois sorties dont les galeries prennent la forme d'un Y.

Selon le tempérament de l'animal chassé, ces terriers seront un recours plus ou moins utilisé. Certains en tireront parti systématiquement et



*Rabouillère fermée.*

Photos : S. Levoye



pourront avoir une connaissance de tous ces refuges sur un très grand périmètre (l'équipage a procédé à 6 déterrages différents pour le même animal), d'autres passeront à proximité et les ignoreront.

Dans la meute, il est souhaitable de posséder au moins un chien capable de marquer l'entrée du trou emprunté par notre garenne et surtout de s'y manifester. En l'absence d'un tel allié, on verra alors la meute en bout de voie se disperser et s'égarer. Sans son aide, la découverte du terrier risque de rester aléatoire, dissimulé aux regards dans des lieux broussailleux.

Il n'est pas rare que l'animal de chasse pénètre dans ces terriers et en ressorte aussitôt. Il se peut aussi qu'il recule à l'entrée. La vigilance sera alors de mise : ce comportement pouvant fixer un chien à une gueule et laisser supposer que notre facétieux lapin se trouve à l'intérieur. Intervenir par furetage ou par déterrage entraîne alors une perte de temps préjudiciable. Dans le doute, je suggérerais un travail d'équipe : simultanément, le défaut sera travaillé pendant que s'exercera le contrôle du terrier supposé. Cependant une bonne connaissance du comportement de « son chien de terrier » peut éviter la bévue.

Lorsque l'animal est véritablement localisé dans son asile de secours, il faudra décider si l'on utilise la pelle et la pioche ou bien le furet. L'appréciation du terrain déterminera le choix : s'il s'agit d'une seule gueule, il sera préférable de prendre les instruments (voir vénerie n° 101). Dans le cas contraire, et dans les endroits où l'utilisation d'outils n'est pas envisageable, le furet fera l'affaire.



*Chien de terrier du Rallye Tout Seul.*

## • Le furet

Le choix de cet auxiliaire est essentiel. Pour la pratique de ce genre de chasse, notre préférence ira à une femelle de petite taille dont le poids n'excède pas 600 grammes. Au-



*Furet Albinos.*

delà de ce poids, lorsque « ça colle », maître Jeannot ne pourra pas s'en dépêtrer. Une solution existe : celle de mettre une muselière à notre furet (métallique ou en cuir) mais nous ne le pratiquons pas.

Lors du furetage, notre attention s'attardera sur le comportement de notre animal de chasse au contact du petit mustélidé. Une sortie du lapin jugée trop tardive n'engagera pas à réitérer l'opération si elle devait à nouveau se présenter. Une insistance rencontrera le refus du lapin à déménager, son unique salut étant de se bloquer dans un cul de sac, exposant ainsi son arrière-train aux griffes de notre furet. De ce mauvais pas, seul un déterrage permettra d'extirper l'animal qui, dans cet état de stress, ne pourra offrir qu'une chasse médiocre.

D'une manière générale un animal chassé, avec ce que tout cela suppose (menée des chiens, présence hu-

Photos : S. Levoye



Photo : S. Levoye

*Chiens tenus sous le fouet pendant le terré.*

maine, agitation anormale), aura plus de réticence à s'extraire du terrier qu'un lapin frais giclant plus volontiers. Ce constat, sans être un théorème, peut être mis à profit lorsqu'un autre lapin occupe déjà le terrier emprunté par l'animal de chasse : presque inmanquablement, le premier évacué n'est pas celui chassé.

Dans notre pays d'étangs, notre Jeannot a parfois recours aux habitats des rats (rats musqués, ragondins). Ce sont souvent dans les digues des galeries profondes plus ou moins inondées. Il sera alors préférable de renoncer à toute intervention. Il en est de même pour les terriers de blaireaux.

Quel que soit le choix, déterrage ou furetage, les chiens seront tenus rigoureusement sous le fouet à distance raisonnable. Ils ne seront donnés que quelques minutes après le départ de l'animal de manière à

ce que celui-ci « retrouve ses esprits ».

### ● *Pas n'importe où... pas n'importe comment...*

La vénerie du lapin ne peut pas s'exercer sur tous les territoires. Ce mode de chasse exclut les lieux trop ronceux ou peu percés, les terrains sur lesquels, tas de bois, bottes de paille ou ruines, etc. constituent une protection inexpugnable. Une densité trop importante de lapins ou de terriers est également une entrave. Il serait illusoire de prétendre bien chasser dans de tels environnements.

Le courre du lapin ne peut se pratiquer valablement que dans des lieux accessibles, contrôlables où l'on parvient à boucher correctement les garennes principales. Sans ce préalable, on peut facilement imaginer l'attaque d'un ani-

mal se terrant aussitôt, relayé immédiatement par un autre, puis un suivant et ainsi de façon interminable. La chasse se réduirait alors au simple hasard de voir la meute surprendre et gober un lapin et les chiens risqueraient de persévérer dans cette déplorable habitude.

Un second cas de figure est de lancer avec bonheur et de maintenir durablement le même lapin, ce dernier, malmené, trouvant sur ses fins son ultime salut dans un terré au nez des chiens. Trop d'occupants dans les terriers restés ouverts ne permettent pas un furetage fiable. Quelle déconvenue alors pour chiens et veneurs !

En refusant, le matin de la chasse, toute intervention préliminaire, le veneur de lapin s'expose à être l'instigateur de laisser-courre débridés, décousus et sans grand intérêt.

Le contrôle des terriers n'altère en rien la qualité de la chasse et perturbe peu l'animal qui en fait le constat à un premier passage, voire à un deuxième puis organise sa fuite différemment. Toutefois, il arrive que notre garenne se cale sur une bouche fermée et attende les chiens.

Sur les propriétés fréquemment chassées, notre Jeannot s'adapte à nos méthodes et peut rapidement déboucher les trous préparés le matin. Pour parer à cette situation, il convient de laisser ouvertes les quelques gueules les plus fréquentées et de les condamner au dernier instant avant le laisser-courre. La même astuce pouvant être employée lorsque nous estimons une population extérieure trop importante. Le remue-ménage de notre présence et quelques chiens en reconnaissance feront éventuellement rentrer dans

leur tanière le « surplus » derrière lequel nous fermerons.

Elles ne sont pas légion, les propriétés dépourvues de terriers, ne demandant pas de soins préalables. La plupart du temps, sur les autres, il nous faudra consacrer un temps variable de préparation en fonction des particularités des garennes : éloignement, nombre de trous, accessibilité.

On ne peut pas faire l'économie de ces contraintes si l'on tient à maintenir respect des traditions et par voie de conséquence intérêt à cette chasse.

Photo : S. Levoye



*Après la prise.*

TRADITION • ÉLÉGANCE • QUALITÉ

•  
**JO KERGOAT**

MAITRE-TAILLEUR CRÉATEUR

•  
REDINGOTE DE CHASSE EN CAVALRY TWILL

•  
VESTES D'ÉQUITATION SUR MESURE

•  
GILETS • CULOTTES • COSTUMES

•  
déplacement possible  
dans toute la France  
pour prise de mesure  
(à partir de 5 tenues)

•  
6, rue du Pont-aux-Choux  
75003 PARIS tel 01 42 78 55 31  
MÉTRO SAINT-SEBASTIEN-FROISSARD

### • *Et pour conclure... provisoirement*

Les propos qui précèdent sont le fruit d'expériences acquises en quelques saisons de chasse.

Ces observations m'ont inspiré un certain savoir-faire que j'essaie de communiquer.

Je reste volontiers à l'écoute de mes confrères veneurs ès lapin. Tout échange sur leur propre cheminement et sur leurs constatations ne peut être que fructueux : la vénerie est une école permanente.

Actuellement, un nombre croissant d'équipes chasse ce modeste gibier dans diverses régions. Grâce à eux, l'étonnement que pouvait susciter sa pratique commence à s'estomper.

De ce fait, il nous appartient à nous, acteurs, de mener ce courre avec le respect scrupuleux des règles de vénerie et de nous en imposer les exigences. Un petit animal qui se défend avec autant d'astuce et de courage ne mérite ni mépris ni sarcasme.

Ainsi, nous pourrions offrir aux spectateurs ou aux curieux non-initiés une image à la hauteur de notre passion.

Rosnay  
Juin 1998